

Poney club municipal : La mairie peine à franchir l'obstacle

Etrange rentrée au centre équestre municipal dont la gestion vient de faire l'objet d'une procédure de marché public... Le nouveau délégataire recherche désespérément à quelques jours de la reprise un éducateur animateur mais surtout craint de ne plus avoir les chevaux pour les activités puisque le propriétaire des équidés entendrait ne laisser que les vieux canassons dans ce centre municipal concédé... Une fois encore, la perspicacité du maire et de ses services aurait donc du mal à franchir les obstacles !

Logement social : le maire prend les vessies pour des lanternes !

« Vous dites n'importe quoi, le ratio logement social ne cesse de progresser dans notre ville, même le Préfet nous félicite... » voilà la réponse apportée à l' élu « Citoyens à Antony » par le Maire en séance du conseil municipal. Ainsi donc, le Préfet méconnaîtrait les résultats des études de ses services qui en mai dernier publiaient les données officielles. Les résultats contredisent bien évidemment l'affirmation du Maire puisque le ratio est bien en baisse, comme l'indique l' élu minoritaire. Voici, les dernières données publiées par la DRILH(*), l'organisme chargé de ces études :

Nombre de logements sociaux 2016 : 5672
Nombre de logements sociaux 2017 : 5614
Nombre de résidences principales 2016 : 26 337
Nombre de résidences principales 2017 : 26 499
% SRU 2016 : 21,54 %
% SRU 2017 : 21,19 %



Gabrielle GUILLAUME

* ces données sont consultables sur le site DRILH92, études)

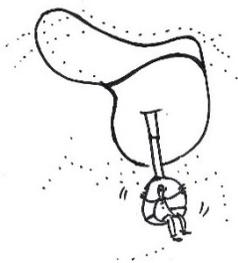
Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony :
feuillade@wanadoo.fr ou 06.78.03.35.37

Les services publics en voie de désertification à Antony

Après la Caisse d'allocations familiales (CAF), la caisse d'assurance maladie (CPAM), les bureaux de poste annexes, la boutique SNCF, ce sont aujourd'hui les services des finances publiques qui annoncent la fermeture de la recette municipale d'Antony dans le cadre de la réforme engagée par le gouvernement. Pour justifier cette fermeture l'Etat s'appuie, entre autres, sur la privatisation de l'office public d'HLM, Antony-Habitat dont la gestion, notamment l'encaissement des loyers, ne relève plus de sa compétence et a conduit à une forte baisse d'activité du centre d'Antony. Le service devrait être transféré sur le centre des impôts de Sceaux. S'ajoute, la fermeture de plusieurs cabinets médicaux en quelques mois (quatre praticiens généralistes ont cessé leur activité quand l'hôpital privé n'assure que les urgences et n'offre pas de consultation de généraliste), le PIMMS (point d'information multi-services) dans le quartier du Noyer-Doré en grande difficulté, risque de voir ses interventions auprès de la population réorientées, voire pour certaines, compromises au point que le conseil municipal a dû voter en urgence une subvention pour pouvoir honorer le salaire de la direction... Faut-il rappeler que ce mouvement de retrait des services publics de proximité a été engagé par la municipalité qui voilà quelques années au nom de la rationalité financière a supprimé les mairies de quartier, le bibliobus...

Antony, en voie de désertification des services publics de proximité sans que la mairie ne dise mot, voire y contribue implicitement !

Marie-Claire CLOISON



N°58

Agora

Aout 2019

Recomposition ?

En 2008, Jean-Yves Sénant avait viré de sa liste les membres de sa majorité sortante trop marqués « droite dure » ; en 2014, il avait viré ses adjoints jugés trop vieux. En 2020, pas d'inquiétude : on retrouvera des candidats de la mouvance « Manif pour tous » et des candidats de plus de 70 ans (dont JY Sénant *himself*). Mais qui virera-t-il cette fois-ci ? Certains élus dont la délégation ne donne pas satisfaction commencent à se faire à l'idée de devoir ranger leur écharpe prochainement. On ne les plaindra pas...

Agora



Retrouvez-nous sur :

www.citoyensantony.fr

Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
28 Rue Céline - Antony

Zone à Faibles Émissions : j'y vais, j'y vais pas ?

En novembre 2018, au Conseil de la Métropole du Grand-Paris, il est pour ; en avril au Conseil municipal, il est presque pour ; en juin, au Conseil municipal il n'est presque plus pour... la zone à faibles émissions (ZFE) qui dès le 1^{er} juillet 2019 devait interdire la circulation du lundi au vendredi de 8 à 20 heures aux véhicules anciens polluants... Il a organisé une consultation citoyenne dont personne n'a, à ce jour, connaissance des modalités et contrôles mis en œuvre pour en vérifier la pertinence... Certaines mauvaises langues disent qu'un parti politique pourtant républicain après s'être répandu par tract largement distribué dans la ville contre la décision du maire, aurait incité ses quelques militants à voter plusieurs fois contre la proposition du maire, de mauvaises langues évidemment !... Bref, le maire a consulté et les résultats seraient sans ambiguïté : les Antoniens veulent la ZFE et ils en veulent sur l'ensemble du territoire communal bien que la Métropole ne le prévoie pas ! Il y aurait eu 4733 votes (à ne pas confondre donc avec les votants), 61,1% favorables à la proposition du maire d'interdire dès le 1^{er} juillet de cette année la circulation de véhicules anciens polluants, 85% favorables à l'extension à l'ensemble du territoire communal ! Après avoir reçu l'adoubement de l'élue écolo en préliminaire de la discussion en séance du conseil municipal, le maire fort de sa « consultation citoyenne » déclare en substance : je ne suis plus d'accord, les conditions ne me conviennent plus, la Métropole n'a pas les moyens de cette politique, je me suis mis d'accord avec nos communes voisines, j'ai donc décidé de m'asseoir provisoirement sur le référendum communal que j'ai organisé, je vais donc différer ma décision à l'année prochaine si je suis encore là après les municipales !



Jean-Marc FEUILLADE

Sortie de route pour le général

Ce 24 aout 2019 était le 75^{ème} anniversaire de la libération d'Antony par la 2^{ème} division blindée. Devant la statue du général Leclerc, Jean-Paul Dova puis Jean-Yves Sénant ont rappelé avec une dignité empreinte d'émotion les événements de ce jour-là et, plus largement, le sort de quelques Antoniens déportés ou tués au combat sous l'Occupation. A leur suite, un certain général Michel, représentant l'Association des Anciens de la 2^{ème} DB, s'est cru autorisé, en dépit des statuts de l'Association qu'il préside, à sortir du cadre mémoriel pour discuter sur la situation politique actuelle. Revenu enfin à la mesure, il a ensuite décerné à notre Maire, comme à toutes les communes jadis traversées par Leclerc, une borne miniature de la « Voie de la 2^{ème} DB ». C'est donc officiel, Jean-Yves Sénant est borné !



Conversion, consultation, concertation, co-construction... une révolution ?

Chacun sait que Jean-Yves Sénant semble s'être converti à l'écologie urbaine. Sur plusieurs dossiers nous avons probablement une part de responsabilité, nous avons été par exemple le seul mouvement politique à lui avoir écrit pour lui suggérer d'interdire le glyphosate sur tout le territoire communal. Certes le succès de cette rébellion n'est pas total : Jean-Yves Sénant ne s'est pas encore enchaîné aux barrières du passage à niveau de Fontaine-Michalon, le Préfet des Hauts-de-Seine a oublié de déférer l'arrêté « Glyphosate » devant le Tribunal administratif et la presse ne parle pas d'Antony comme un repaire d'écologistes radicaux...

Mais, plus récemment, peut-être à l'approche des élections, peut-être influencé par certains de ses futurs colistiers, notre maire a aussi découvert la démocratie participative. On avait glosé de sa concertation minimaliste sur l'aménagement de la place du Marché en 2016, où les répondants n'avaient que le choix entre 3 styles d'immeubles. De même, le « référendum » pour définir l'étendue de la zone à faibles émissions avait engendré des fous rires et des hoquets puisque chacun pouvait voter autant de fois qu'il le voulait, de préférence pour le projet du Maire... Lors des deux budgets participatifs, il avait tout fait pour faire barrage, en commission de présélection, aux projets dont il ne voulait pas. Mais, aujourd'hui, juré, Jean-Yves Sénant a compris que la vérité était dans l'expression de la volonté populaire. Pour la rue Mounié, c'est une fusée à 3 étages qu'il présente : d'abord une consultation avec 14 questions à choix multiples et une question ouverte, puis ce sera une concertation citoyenne sur des propositions techniquement réalistes et enfin chaque Antonien pourra « construire ensemble le centre-ville de demain ».

- A votre avis :
- C'est beau comme l'Antique
 - C'est une démission face aux dangereux gauchistes
 - De Gaulle était un rebelle, Jean-Yves en est un digne émule
 - On va être obligé de supporter ça pendant 6 ans encore ?



Bruno EDOUARD

Notre Dame de Paris : Y a pas l'feu !

Mi-avril, les braises encore chaudes, le maire d'Antony décidait la restauration provisoire de la « dîme » abolie depuis la révolution de 1789 pour subvenir aux frais de la reconstruction partielle de Notre-Dame de Paris lourdement endommagée par un incendie... Sur lettre de cachet du maire chaque Antonien - du nourrisson au centenaire - se verrait donc sur le champ, imposé d'un euro. Et de convoquer la presse pour se presser de faire connaître sa générosité imposée ! L'émotion passée, passant à l'actualité de sa prochaine campagne électorale, voilà que le Maire oublie de saisir le Conseil municipal, seul habilité à décider de nouvelle contribution et subvention... : Qu'importe pour le maire : « j'y pense et puis j'oublie... après tout y'a pas l'feu ! »



Anne RAMBAUT



Budget participatif : Le maire pas synchro...

Plébiscitée par les Antonien(e)s l'extinction de nuit des publicités lumineuses devait être rapidement mise en œuvre dans le cadre du budget participatif... L'élu responsable de l'opération s'est dépensé sans compter avec les services municipaux pour y parvenir et c'est un brin satisfait qu'il a présenté au Conseil municipal de juin le résultat des négociations avec les sociétés concernées... Il avait obtenu après maintes et après discussions l'extinction de 23 h 30 à 6 heures... Plouf plouf, patatras, dans le même temps, le Maire, vice-Président du territoire Vallée-Sud-Grand-Paris, faisait valider, en séance publique, un nouveau règlement de publicité lumineuse interdisant leur fonctionnement de 23 h à 7 h... Un cinglant désaveu pour son élu et les services municipaux, semble-t-il... Mais un simple manque de coordination, affirme-t-on de source « proche » du cabinet du maire !

Dunoyer de Ségonzac : ouverture à nouveau reportée...

Il devait ouvrir l'année dernière, puis à la rentrée scolaire 2019... Raté, encore une fois un équipement municipal accumule les retards... Le nouveau groupe scolaire Dunoyer de Ségonzac ne sera pas mis en service en septembre prochain, peut-être à la Toussaint, peut-être pas... Va savoir ! Pas de chance ou faut-il désormais s'interroger sur les moyens mis en œuvre par la mairie pour mener à bien ses projets ? Avec les 4 années de retard du complexe sportif La Fontaine, les vicissitudes du centre nautique, les déboires du théâtre, l'abandon du parking souterrain de la mairie... la capacité de la ville à mener sa politique d'investissement est d'évidence en question. Quant aux enfants du quartier, ils devront patienter pour rejoindre une école toute neuve et espérer un déménagement en cours d'année... si tout va bien !



Catherine CRESSOT